



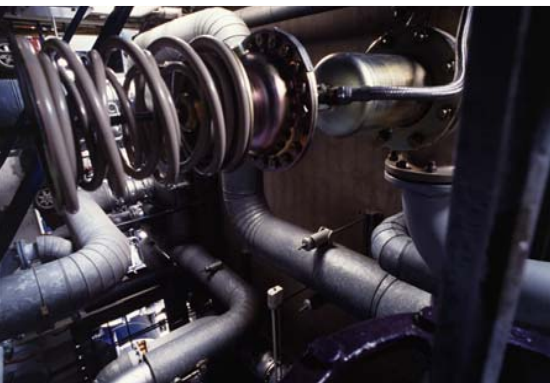
Commission européenne



**Initiatives de la
Commission
Européenne - DG
Energie et Transports -
en faveur des
biocarburants**

**Beatriz Yordi
DG Energie et transport**

*Table Ronde, Liège,
3 février 2004*





Carburants : les enjeux



- **Environnement et changement climatique**

Le CO₂ est, parmi les gaz, le principal responsable du changement climatique. Alors même que l'Union européenne s'est engagée à réduire ses **émissions de CO₂**, les transports en produisent de plus en plus. Les **transports routiers**, notamment, sont à l'origine de **85%** des émissions du secteur des transports.

- **Sécurité d'approvisionnement**

Le marché des transports dépend à 98% du pétrole. Si aucune mesure n'est prise, la **dépendance énergétique** de l'Union européenne à l'égard de **ses fournisseurs extérieurs atteindra 70% avant 2030, dont 90% pour le pétrole.**



Objectifs du plan d'action



- **Contribuer** à réduire la **dépendance grandissante** de l'Union européenne à l'égard des **fournisseurs extérieurs** de pétrole.
- **Aider** l'Union européenne à atteindre les **objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre** fixés à Kyoto
- **Atteindre** l'objectif consistant à remplacer **20%** des carburants traditionnels par des **carburants de substitution** dans le secteur des transports routiers **d'ici 2020**.





Éléments du paquet proposé par la Commission



- **Une communication** présentant le **plan d'action** en faveur des **biocarburants** et autres **carburants de substitution** dans les transports routiers.
- **Une directive** sur la **promotion des biocarburants dans les transports**, qui impose une augmentation progressive de la proportion de biocarburants dans l'ensemble des carburants diesel et de l'essence vendu dans les États membres.
- **Une directive** proposant de permettre aux États membres d'appliquer des **régimes fiscaux différenciés** pour favoriser les biocarburants.

La communication





La communication

Communication concernant les carburants de substitution pour les transports routiers et une série de mesures visant à promouvoir l'utilisation des carburants de substitution



Structure de la communication

- **Inventaire des difficultés** auxquelles l'Union est confrontée pour atteindre l'objectif des 20% de carburants de substitution d'ici 2020.
- Évaluation des **diverses options technologiques en matière de carburants de substitution.**
- Proposition de **plan d'action** pour la promotion des carburants de substitution.





Les défis à relever

Transport routier de passagers et de marchandises

- La voiture et le carburant doivent être **concurrentiels**.
- Le **ravitaillement** doit être facile et rapide pour les voitures, avec un réseau moins dense mais bien réparti pour les camions.
- Maintien **des niveaux de sécurité et de confort actuels**.

Investissements en infrastructure et équipements

Définir l'échelle (nationale, européenne, internationale) et le calendrier de la stratégie (court, moyen, long terme).

Environnement et sécurité d'approvisionnement

Réduire la dépendance à l'égard du pétrole et les incidences sur l'environnement, notamment les émissions de CO₂





Plan d'action (1)

Pour favoriser cette évolution, la Commission:

Biocarburants

2 directives

Gaz naturel et hydrogène

- proposera d'imposer qu'une proportion croissante de l'ensemble du carburant diesel et de l'essence vendu dans les États membres soit constituée par du biocarburant;
- établira un cadre communautaire permettant aux États membres d'appliquer un régime fiscal différencié en faveur des biocarburants;
- créera un groupe de contact chargé de donner des conseils sur l'introduction du gaz naturel et de l'hydrogène (types de véhicules, zones géographiques, infrastructure, taxation) avec la participation des industries et des ONG concernées.





Plan d'action (2)

De plus, la Commission:

Autres carburants de substitution

Rendement des carburants pour voitures

- surveillera tout nouveau développement qui pourrait donner lieu à un réexamen des estimations relatives à ces autres carburants;
- encouragera les gouvernements à acheter un nombre important de voitures à faible consommation de carburant;
- poursuivra ses négociations avec l'industrie automobile pour inclure les véhicules «loisirs/travail» dans l'accord conclu avec l'ACEA.



La directive sur la promotion des biocarburants dans les transports





Qu'entend-on par «biocarburants»?

Ils sont produits à partir d'huiles végétales, de betteraves sucrières, de céréales, de déchets organiques et du traitement de la biomasse. D'autres types de biomasse pourraient gagner en importance.

- Le **bioéthanol** est de l'éthanol produit par fermentation de betteraves sucrières, de céréales ou d'autres matières organiques.
- Le **biodiesel** est un méthylester produit par réaction entre une huile végétale et du méthanol.
- L'**ETBE** (éthyl-tertio-butyl-éther) est du bioéthanol estérifié.
- Le **biogaz** est produit à partir de déchets biodégradables. Il est essentiellement constitué de méthane.
- Le **biométhanol**, produit à partir de la biomasse ou de déchets biodégradables, est équivalent au méthanol fossile.
- Le **biodiméthyléther** est produit à partir de la biomasse ou de déchets biodégradables, pour une utilisation en tant que biocarburant.





Remarques sur les mélanges

Les biocarburants peuvent être utilisés à l'état pur dans les flottes captives ou en mélange dans les véhicules normaux.

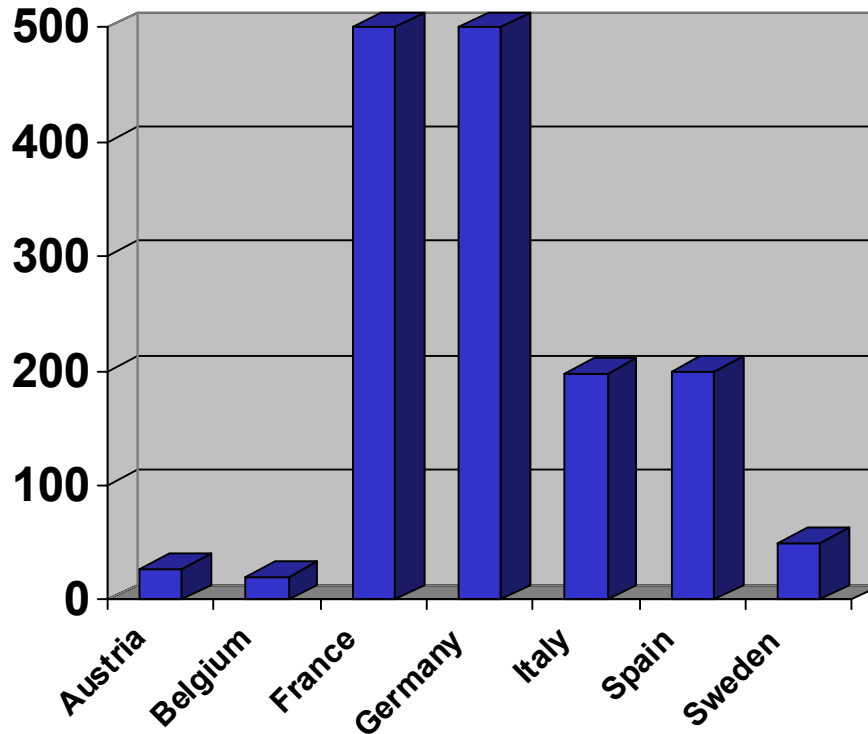
- **Bioéthanol:** les véhicules courants peuvent fonctionner avec un mélange contenant 15% de bioéthanol, et jusqu'à 100% s'ils sont adaptés.
- **Biodiesel:** les véhicules courants peuvent fonctionner avec un mélange de 5%, et 100% s'ils sont adaptés.
- **ETBE:** peut être mélangé à l'essence dans une proportion allant jusqu'à 15%.
- **Biogaz:** peut être purifié et utilisé dans des moteurs à gaz.
- **Biométhanol:** peut être utilisé dans les mêmes conditions que le méthanol.
- **Biodiméthylether:** est un carburant de qualité diesel.





Biocarburants

La situation en Europe



Les nouvelles statistiques montrent qu'en 2002, 1.442 ktOE de biocarburants ont été produites.

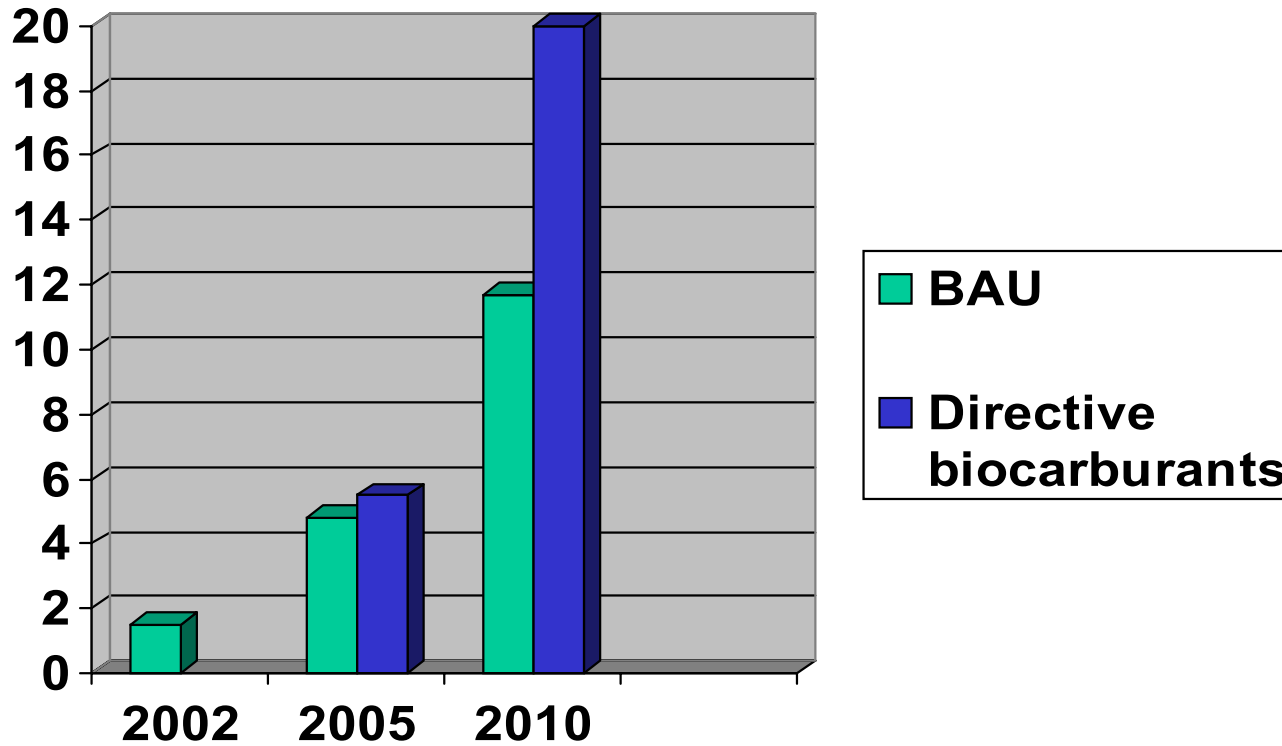
Les biocarburants ont représenté, en 2002, **0,6%** de la consommation des diesel et gasoline.





Biocarburants

Prévisions





Les biocarburants en chiffres: potentiel en Europe

Facteurs déterminants

- Le type de biomasse primaire produite et le rendement du procédé.
- L'économie du procédé principal et la production de sous-produits.
- Les développements technologiques.

Exemple
colza: 1 tep
biodiesel/ha,
betterave
sucrière: 5,6.

Potentiel

3,9 Mha de **terres agricoles** ont été mis en jachère dans l'Union en 2000. Cette superficie pourrait fournir entre **4 et 15 Mtep de biocarburants**, soit entre **1,2 et 5%** de la consommation totale de carburants dans les transports.

Mais la production de biocarburants n'est pas uniquement liée à la superficie des terres agricoles, car les **huiles et graisses végétales usagées** et la **biomasse secondaire** en général peuvent également servir à produire des biocarburants.





Les biocarburants en chiffres: prix/avantages

Coûts de production supplémentaires

Au prix actuel du baril de pétrole (25\$), les biocarburants ne sont **pas concurrentiels**.

Coût de production: biocarburant: 0,5 € / litre
diesel: 0,2 - 0,25 € / litre + il faut 1,1 litre de biocarburant pour remplacer 1 litre de diesel

Bénéfices en termes d'émissions de CO₂

Le diesel fossile émet **3,2 kg CO₂/ litre** Coût de la réduction du CO₂:
Réduction grâce au biodiesel **2 - 2,5 kg CO₂/ litre** 0,1 - 0,15 € / kg CO₂

Bénéfices pour la sécurité d'approvisionnement

Le coût à subir pour remplacer 2% du diesel par du biocarburant serait compensé si la mesure entraînait une baisse de 1% des cours mondiaux du pétrole.

Emploi

Une proportion d'1% de biocarburants dans la consommation totale de carburants fossiles créerait entre 45000 et 75000 nouveaux emplois dans les zones rurales.





La directive

Directive du Parlement européen et du Conseil visant à promouvoir l'utilisation des biocarburants dans les transports



La directive établit un pourcentage minimal de biocarburants remplaçant le carburant diesel ou l'essence à des fins de transport dans chaque État membre :

obligation, pour les États membres de veiller à ce que, dès 2005, une part minimale du carburant vendu pour les transports sur leur territoire soit constituée de biocarburants.





Part minimale de biocarburants



- Les **États membres** doivent veiller à ce que, dès la fin de 2005, les biocarburants représentent une part minimale de **2%** de l'ensemble de l'essence et du diesel vendu sur leur marché.
- **Calendrier de progression de la part obligatoire après 2005:**

2005

2

2010

5,75

- **Les biocarburants peuvent se présenter** sous les formes suivantes:
 - | purs,
 - | mélangés à des dérivés d'huiles minérales,
 - | liquides dérivés de biocarburants, tels que l'ETBE.



Évaluation

En juillet 2004, les **États membres doivent** informer la Commission de leurs premiers objectifs pour 2005.

En 2006, la Commission :

- **rendra compte au** Parlement européen et au Conseil des progrès accomplis;
- proposera, **le cas échéant**, des objectifs obligatoires.





Conclusion



La Commission Européenne vient de commencer une nouvelle politique de biocarburants avec un objectif communautaire et un cadre fiscal.

Les nouveaux Etats membres doivent transposer la directive sur la promotion des biocarburants pour décembre 2004 au plus tard.

Pour une réussite de la politique communautaire, il faut des partenariats entre les différents acteurs concernés par les biocarburants.

